

C5R

VINYLIQUES



Colle vinylique à prise rapide pour sous-couches liège et parquets bruts (jusqu'à 10 mm).

DESTINATIONS

Colle vinylique, prête à l'emploi destinée au collage des parquets mosaïque 8 mm (NF B54.008) et parquets bruts (NF B54.010) jusqu'à 10 mm, en damier bâtons rompus ou coupe de pierre, bois sur chant, sur chape ciment ou sous-couches liège (NF B57.055).

Pour les bois nerveux (charme, hêtre...), utiliser notre colle PU bi-composant.

Ne convient pas pour les parquets vitrifiés ou vernis en usine.

AVANTAGES

Prise rapide.

Temps de gommage = 0 mn.

Non toxique.

Non tachante.

Convient sur sols chauffants.

P.V. du C.T.B.A. n°91/MPX-L/192.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition : émulsion d'acétate de polyvinyle

Couleur : blanche

Point de craie : + 7°C

Densité : 1,27 à 23°C

pH : 6,0 - 7,0

Temps ouvert* : 10 à 20 mn

Ouverture au trafic : minimum 24 heures

Replanissage vitrification* : après 7 jours

Température minimale d'utilisation : + 9°C

Craint le gel . Réversible jusqu'à - 5°C.

* Le temps ouvert et le délai de séchage dépendent de la température, de l'humidité ambiante, de la porosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.

MISE EN OEUVRE

SUPPORTS DE BASE

Bétons surfacés à parement soigné.

Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).

Chapes anhydrite ⁽¹⁾. (cf. Avis Technique)

Anciens carrelages, anciens parquets convenablement lissés.

Panneaux de particules ou contreplaqués ⁽¹⁾.

(1) Appliquer notre primaire solvanté Bostik.

PREPARATION DES SUPPORTS

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.

Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU ou CPT.

Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, employer notre barrière anti-remontées d'humidité EPONAL 336 (Avis Technique n° 12/15-1705v1).

APPLICATION DE LA COLLE

Au moyen d'une spatule crantée n°4, appliquer la colle sur le support en simple encollage.

En général, on applique le parquet par bandes de 1 m que l'on affiche et que l'on bat avant de procéder à l'encollage et à la pose d'une nouvelle bande, et ainsi de suite.

Les lamelles ou éléments de parquets sont arrêtés à 5-8 mm des murs (joint de dilatation périphérique).

Ces joints seront recouverts par des plinthes.

La règle de calcul des jeux est égale à 0,15% de chacune des plus grandes dimensions à couvrir par le parquet. Ces joints seront recouverts par des plinthes.

Tous les 10 à 15 m², resserrer les lames ou panneaux entre eux.

Temps ouvert de la colle : 15 mn environ.

Sous-couches liège

Appliquer 600 g/m² environ sur le support en simple encollage.

Mouiller légèrement la face supérieure avant d'appliquer la face inférieure sur le support encollé, afin d'équilibrer la teneur en eau des deux faces.

Laisser un jeu entre plaques de 3-4 mm, ainsi qu'à proximité des murs.

Attendre le séchage complet de la colle (1 à 4 jours) avant de réaliser le collage du parquet sur la sous-couche.

STABILISATION

Attendre au minimum 24 heures avant ouverture au trafic.

Attendre 7 jours avant de procéder au replanissage (ponçage) et à la vitrification.

Le replanissage n'est exécuté qu'après les travaux de peinture.

REMARQUES DIVERSES

Eviter la pose de toutes protections étanches sur le parquet récemment collé.

Eviter tout contact prolongé de la colle avec le fer non traité, ce qui pourrait occasionner des taches sur le bois.

Lire soigneusement la notice de pose du fabricant de parquet et respecter scrupuleusement les recommandations de ce dernier.

Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.

NETTOYAGE

Nettoyage des taches fraîches et des outils à l'eau.

CONSOMMATION

600 à 800 g/m²

CONSERVATION

12 mois maximum en emballage d'origine non-ouvert, conservé entre + 10°C et + 30°C.

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB	GENCOD
30604795	Seau 21 kg	1	3549212472528

Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com ou nous demander une copie par fax.

Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.

